

Id

Soutien aux Initiatives
de Développement rural
en région Centre

en

CAMPAGNE



Région



Centre

Plus qu'une Région
une chance pour les territoires

Édito

La région Centre est riche de la diversité de ses territoires dont les potentiels nombreux méritent d'être mieux explorés et valorisés.

Le Conseil régional y intervient de manière importante et solidaire. Ses politiques territoriales permettent des investissements majeurs jusque dans les plus petites communes de notre région.

Nous avons décidé de les compléter par une politique de développement spécifique des territoires ruraux car, dans un contexte de difficultés démographiques, économiques et sociales particulières, il est déterminant d'y favoriser les dynamiques locales et le maintien du lien social.

C'est l'objectif d'**ID en Campagne**, un appel à initiatives destiné à faire émerger et à soutenir l'expérimentation d'actions nouvelles dans les territoires ruraux.

La Région Centre soutiendra par ce dispositif des projets collectifs portés par les habitants eux-mêmes qui contribuent à l'emploi, à l'activité, au développement des services, à la valorisation des ressources et du patrimoine ou à l'animation locale.

En réinventant leur économie et en s'appropriant les problématiques de l'environnement et du cadre de vie, les territoires ruraux dessineront leur avenir et leur capacité à répondre aux défis contemporains.

Ils le feront aussi en créant des synergies nouvelles, nous en sommes persuadés, entre les divers acteurs locaux, et la Région sera à leur côté pour soutenir ces initiatives de développement.



Michelle Rivet
Vice-présidente de la Région Centre
déléguée aux Projets de développement rural



François Bonneau,
Président de la Région Centre

Principes et valeurs

La Région Centre souhaite, à travers ce dispositif, susciter, expérimenter et accompagner des initiatives locales impulsées par des acteurs privés, sous forme associative ou à titre individuel, répondant aux principes suivants :

- Une mise en réseau d'acteurs autour de la définition d'un projet partagé, impliquant mutualisation et transversalité
- Une approche novatrice tant dans la méthode d'élaboration que dans la production
- Une adéquation avec les enjeux particuliers du territoire tels que définis par les pays
- Un maintien du lien social : les projets doivent favoriser les échanges et le « vivre ensemble ».

Trois thèmes majeurs

Les projets déposés devront privilégier le développement des partenariats dans au moins un des trois thèmes suivants, la transversalité étant privilégiée :

Démarches économiques innovantes

Comment favoriser la création d'emplois non délocalisables dans les secteurs de l'agriculture, de l'artisanat, du tourisme, et de l'insertion par l'activité économique ? Comment valoriser les ressources locales ? Comment créer des liens entre les différents acteurs économiques ?

Services de proximité

Quels nouveaux services mettre en place pour faciliter le quotidien des familles et améliorer la qualité de vie ? Comment permettre aux jeunes d'être acteurs de leur territoire ? Comment maintenir du lien social avec les personnes âgées ?

Environnement naturel et culturel

Comment mettre en valeur un patrimoine identitaire, qu'il soit naturel, bâti, historique, culturel ? Comment redonner vie à des savoir faire et les inscrire dans une dynamique de valorisation ?

Comment la Région peut-elle accompagner l'initiative ?

De l'idée à la formalisation d'un projet, le chemin peut être long et nécessite la mise en réseau d'acteurs d'horizons divers.

C'est pourquoi, la Région souhaite donner l'impulsion nécessaire à l'émergence et au démarrage d'initiatives nouvelles.

Une initiative est construite par divers partenaires et se compose de plusieurs projets portés par différents acteurs. Ensemble, ils concourent à la mise en œuvre de l'initiative, qui doit répondre à un objectif partagé. Ces porteurs de projet peuvent chacun prétendre à une subvention régionale. Un chef de file doit veiller à la bonne coordination des projets, qui seront :

- Des actions de mise en réseau et d'information
- Des actions de sensibilisation/formation
- De l'ingénierie spécialisée, des frais d'animation, des études à visée collective
- Des investissements matériels de faible ampleur liés à la démarche.

Les porteurs de projets peuvent être de tout type, organisés ou non, l'essentiel étant qu'ils collaborent à la réussite d'un projet collectif : associations, entreprises, établissements publics, collectivités territoriales, partenaires, etc.

Sont exclues les dépenses de fonctionnement relatives à des activités récurrentes d'une structure.

Quel est le niveau de l'aide régionale ?

La Région fixe le montant de son intervention au cas par cas, au taux maximum de 50 %.

Les initiatives susceptibles de bénéficier d'un cofinancement au titre du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) ou du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) s'attacheront à le mobiliser en priorité.

Subvention minimale :

- 10 000 € pour l'ensemble de l'initiative
- 2 000 € par projet intégré dans l'initiative.

Subvention maximale :

- 40 000 € pour l'ensemble de l'initiative.

L'initiative peut se dérouler sur une durée maximale de deux ans.



Comment remplir et déposer un dossier ?

Vous trouverez sur le site Internet **www.regioncentre.fr**, dans la rubrique «Territoires», puis «ID en campagne» :

- Le cadre d'intervention de l'appel à initiatives adopté en session plénière régionale du 16 décembre 2010
- Le dossier type qui vous guidera dans la présentation de votre initiative.

Vous pouvez vous rapprocher de l'agent de développement du syndicat de pays qui peut vous informer sur le dispositif et vous accompagner dans l'élaboration et la formalisation de votre initiative.

Exemples d'initiatives

Émergence d'une offre culturelle locale dans des lieux patrimoniaux

- **Problématique de départ**

Un territoire rural souhaite proposer des animations culturelles aux habitants, dans des sites emblématiques (privés ou publics) du patrimoine ou de l'histoire locale (ex : loges de vigne, grottes troglodytiques, granges à auvent, églises, etc).

- **Partenaires impliqués et éventuels porteurs de projets**

Propriétaires de sites, associations culturelles, professionnels du tourisme, écoles de danse/théâtre du territoire...

- **Déclinaison de l'initiative autour de plusieurs projets**

- **Repérage des sites** adaptés, organisation d'un appel à candidats
- **Mise en relation** des privés avec des associations locales qui peuvent organiser des manifestations
- **Mise en réseau** des sites pour définir une offre complémentaire (théâtre, danse, lecture...)
- **Promotion du produit** auprès des professionnels du tourisme.

Structuration d'une filière forêt/bois sur un territoire

- **Problématique de départ**

Les acteurs locaux concernés par un massif forestier étendu sur le territoire de 2 pays souhaitent préserver et valoriser les ressources issues de ce patrimoine : amélioration des conditions de production, préservation de la biodiversité forestière, développement des activités de 1^{er} et 2^e transformation du bois, aménagements ludiques, définition d'une filière bois énergie...

- **Partenaires impliqués et éventuels porteurs de projets**

Propriétaires forestiers, associations, Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF), Arbocentre, Chambres de métiers, collectivités, syndicats de pays, associations naturalistes, professionnels de la 1^{er} et de la 2^e transformation du bois, voire offices de tourisme, prestataires touristiques.

- **Déclinaison de l'initiative autour de plusieurs projets**

- **Diagnostic** des modes de gestion et de commercialisation des produits et sous-produits de la forêt
- **Définition des enjeux** en matière économique, touristique et environnementale
- **Mise en relation** des propriétaires forestiers avec les autres utilisateurs de la forêt
- **Recensement et mise en réseau** des menuisiers ébénistes du territoire, en vue de la définition d'un programme de travail en commun
- **Étude** des atouts et des freins au développement d'une offre de loisirs ou touristique
- **Promotion du produit** auprès des professionnels du tourisme
- **Étude** des potentialités de développement de la filière bois énergie.

Exemples d'initiatives

Définition d'un produit touristique et/ou pédagogique de découverte du patrimoine naturel

- **Problématique de départ**

Comment ouvrir davantage au grand public les sites naturels privés existants sur un territoire ?

- **Partenaires impliqués et éventuels porteurs de projets**

Des propriétaires de sites, une association naturaliste, l'office de tourisme, des enseignants, des scolaires, des collectivités locales, etc.

- **Déclinaison de l'initiative autour de plusieurs projets**

- **Repérage de sites**, identification de leur intérêt environnemental et des possibilités de valorisation, concertation avec les propriétaires, définition d'une thématique fédératrice...
- **Animation d'une réflexion** sur les formes de valorisation de ces sites au regard du public visé (grand public, touristes, scolaires)
- **Approche des professionnels** du tourisme pour mesurer leur intérêt et leurs attentes.

Mise en réseau des acteurs de la petite enfance et des acteurs de l'alimentation sur un territoire pour développer une éducation au goût et au « bien manger »

- **Problématique de départ**

Concevoir une offre pédagogique sur la question de l'alimentation pour des personnes en charge de la garde ou de l'éducation de jeunes enfants qui souhaitent développer des actions éducatives.

- **Partenaires impliqués et éventuels porteurs de projets**

Assistants maternelles, gestionnaires de crèches, écoles, animateurs de centres sociaux, agriculteurs, des représentants de la santé, de la restauration, collectivités locales en tant que gestionnaires de restaurants scolaires.

- **Déclinaison de l'initiative autour de plusieurs projets**

- **Identification des agriculteurs** qui accueillent (type : ferme pédagogique) ou souhaiteraient accueillir ponctuellement des enfants
- **Visites des fermes** pour identifier les produits à promouvoir auprès du jeune public et garantir une complémentarité des sites
- **Cycle de sensibilisation** des agriculteurs en vue d'un accueil pédagogique de qualité
- **Approche de cuisiniers** et restaurateurs pour développer la question de la transformation des produits et animer des ateliers de cuisine
- **Mise en place** de jardins partagés destinés aux enfants.



Conseil régional du Centre

9 rue Saint-Pierre-Lentin
45041 Orléans Cedex 1

Tél . : 02 38 70 30 30

Fax : 02 38 70 31 18

www.regioncentre.fr